

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Nom de la substance: NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

N° CAS: 123-68-2 N° CE: 204-642-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH

Rue: Tackenweide 28

Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39

E-mail: info@axxence.com

Interlocuteur: Safety Team Téléphone: + 49 2822 68561 0

E-mail: safety-documentation@axxence.com

Internet: www.axxence.de
Service responsable: Safety Management

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

Information supplémentaire

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassignyl, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959 bnpc@chru-nancy.fr http://www.centres-antipoison.net/

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H301 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





Mentions de danger

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 2 de 13

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P330 Rincer la bouche.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Déchets organiques.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Formule: C9 H16 O2
Poids moléculaire: 156,22 g/mol

Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Substance							
	N° CE	N° CE N° Index N° REACH							
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)								
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (C	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)							
	204-642-4								
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Aquatic	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H311 H301 H400 H412							

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité			
	Limites de conc	nites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA				
123-68-2	204-642-4	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)	100 %			
	dermique: DL50	ermique: DL50 = 820 mg/kg; par voie orale: DL50 = 218 mg/kg				

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 3 de 13

Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Ventiler la zone concernée.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 4 de 13

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments pour animaux

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation							
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur				
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)							
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	15 mg/m³				
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	4,3 mg/kg p.c./jour				
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	3,7 mg/m³				
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	2,1 mg/kg p.c./jour				
Consommateur	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	2,1 mg/kg p.c./jour				

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation						
Milieu environn	Milieu environnemental Valeur						
123-68-2	123-68-2 NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)						
Eau douce	0,00012 mg/l						
Eau de mer	0,000012 mg/l						
Sédiment d'eau douce 0,							
Sédiment marir	0,000446 mg/kg						
Micro-organism	10 mg/l						
Sol	Sol						

8.2. Contrôles de l'exposition



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 5 de 13



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile) + Fibres naturelles (coton)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté NBR (Caoutchouc nitrile) + Fibres naturelles (coton)

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: Point de fusion/point de congélation: <-20 °C 187 °C Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Inflammabilité: non déterminé Limite inférieure d'explosivité: non déterminé Limite supérieure d'explosivité: non déterminé 63 °C Point d'éclair: 268 °C Température d'auto-inflammation: Température de décomposition: non déterminé pH-Valeur: non déterminé Viscosité cinématique: 1.22 mm²/s (à 20 °C) Hydrosolubilité: 0,41 g/l (à 20 °C) Solubilité dans d'autres solvants non déterminé Coefficient de partage n-octanol/eau: 3,2

Pression de vapeur: 2,69 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,89 g/cm3 Densité de vapeur relative: 5,39

(à 20 °C)

Caractéristiques des particules: non applicable

9.2. Autres informations



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 6 de 13

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Teneur en solvant:

Teneur en corps solides:

Viscosité dynamique:

(à 20 °C)

non déterminé

0%

1,09 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

Nº CAS	Substance								
	Voie d'exposition	Dose Espèce Source		Source	Méthode				
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)								
	orale	DL50 mg/kg	218	Rat	REACH Dossier	OECD 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	820	Lapin	REACH Dossier	OECD 402			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 7 de 13

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,117	96 h	Danio rerio	REACH Registration	OEDC 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>4,6	1	Desmodesmus subspicatus	REACH Registration	OECD 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	2,0 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Registration	OECD TG 202	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,158		Desmodesmus subspicatus	REACH Registration	OECD 201	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance								
	Méthode	Valeur	d	Source					
	Évaluation								
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)								
	OECD 301F	19%	2	REACH Registration					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).								
	OECD 301F	62%	7	REACH Registration					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).								
	OECD 301F	70%	28	REACH Registration					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).								

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 8 de 13

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
123-68-2	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)	3,191

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
	NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)	102,3	Fish	REACH Registration

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII. Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles. Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus: déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2810

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.

transport de l'ONU:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 9 de 13

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 6.1



6.1

Code de classement:

Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ):

Quantité exceptée:

Catégorie de transport:

N° danger:

Code de restriction concernant les

E

T1

274 614

5 L

E1

Catégorie de transport:

2

N° danger:

60

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2810

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 6.1

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 6.1



Code de classement: T1

Dispositions spéciales: 274 614 802

Quantité limitée (LQ): 5 L Quantité exceptée: E1 Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2810

d'identification:

14.2. Désignation officielle de TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 6.1

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIIÉtiquettes:6.1



Dispositions spéciales: 223 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-A



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 10 de 13

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

UN 2810 14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S.

transport de l'ONU:

6.1 14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Ш 14.4. Groupe d'emballage: Étiquettes: 6.1



Dispositions spéciales: A3 A4 A137

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 2 L Passenger LQ: Y642 Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 655 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 663 220 L IATA-Quantité maximale (cargo):

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:



Matières dangereuses: ALLYL HEXANOATE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Toxicité aiguë.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Directive 2010/75/UE sur les 100 % (890 g/l)

émissions industrielles:

Directive 2004/42/CE relative à COV 100 % (890 g/l)

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive

E1 Danger pour l'environnement aquatique

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

> jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 11 de 13

Résorption cutanée/sensibilisation:

Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 12 de 13

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne

UE: Union européenne

Facteur M: Facteur de multiplication

IATA: International Air Transport Association

DGR: Dangerous Goods Regulations

ICAO: International Civil Aviation Organization

TI: Technical Instructions

COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H301+H311 Toxique par ingestion ou par contact cutané.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL ALLYL HEXANOATE (CAPROATE)

Date de révision: 21.06.2024 Code du produit: 203210 Page 13 de 13

H311 Toxique par contact cutané.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
	Utilisation strictement aromatique sur denrées alimentaires et aliments	-	-	-	-	-	-	-	Flavour
	pour animaux								

LCS: Étapes du cycle de vie PC: Catégories de produits

ERC: Catégories de rejet dans l'environnemen

TF: Fonctions techniques

SU: Secteurs d'utilisation PROC: Catégories de processus AC: Catégories d'articles